



COMMUNE D'UNIEUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

Le lundi dix-sept octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du sept octobre deux mille vingt-deux, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Nathalie RAFFIN, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER., Frédéric BATTIE.

Pouvoirs déposés : M. Fabrice CORDAT à Mme Véronique ROMEYER, Mme Corinne CABUT à Mme Monique FAURAND, Mme Agnès PESTRE à M. Fabrice MIALON, Mme Juliette HAUW à M. Philippe BEAUNE, Mme Morgane RICHARD à Mme Gisèle ARSAC, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, Mme Nathalie DUVAL à M. Christophe FAVERJON, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 21 - Nombre de votants : 29
Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC.

DÉLIBÉRATION N°2022-10-01

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 (DM2) BUDGET 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil municipal prise en date du 4 avril 2022 approuvant le budget primitif principal de l'exercice 2022,
VU l'instruction budgétaire M 14 applicable au budget principal de la commune,
CONSIDÉRANT qu'il convient d'apporter des modifications aux prévisions de dépenses et de recettes arrêtées lors de l'établissement du budget primitif,
CONSIDÉRANT la réunion de la Commission gestion-finances en date du 5 octobre 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 24 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS,

- **DÉCIDE** d'ouvrir au budget principal de la commune, par décision modificative, les crédits proposés comme relatés dans le tableau joint à la présente délibération, portant DM n°2 de 2022.

MISE EN LIGNE LE 22-12-2022

VILLE D'UNIEUX - 42 - Budget Commune	DM n° 2 2022
--------------------------------------	--------------

VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

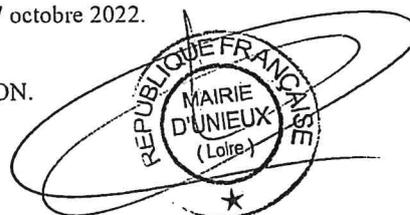
Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	30 455,57	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	30 455,57	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	210 933,19	143 320,00	
20422	Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	210 933,19	143 320,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	797 123,92	0,00	
2111	Terrains nus		0,00	
21351	Install. générales .. des constructions - Bâtiments publics	79 701,50	0,00	
2138	Autres constructions	100 000,00	0,00	
21828	Autres matériels de transport	169 062,13	0,00	
21831	Matériel informatique scolaire	30 000,00	0,00	
21838	Autre matériel informatique	77 432,18	0,00	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	10 000,00	0,00	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	48 801,48	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	282 126,55	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 267 905,12	-143 320,00	
2313	Constructions (en cours)	5 544 043,12	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	723 862,00	-143 320,00	
	Total des dépenses d'équipement	7 306 417,60	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 166 553,82	0,00	
1641	Emprunts en euros	1 166 553,82	0,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	
27	Autres immobilisations financières	262 759,10	0,00	
27638	Créances sur autres établissements publics	262 759,10	0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00	
020	Dépenses imprévues		0,00	
	Total des dépenses financières	1 429 312,92	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	8 735 730,72	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 160,83	0,00	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	15 160,83	0,00	
13913	Subv. inv. actifs amort. - Départements	803,00	0,00	
13914B	Subv. inv. actifs amort. - Autres communes	14 357,83	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	15 160,83	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE <small>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</small>	8 750 891,55	0,00	

RESTES A REALISER 2021	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 17 octobre 2022.

Le Maire,
Christophe FAVERJON.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20221017-DELIB2022-10-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2022
Affichage : 20/10/2022



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Fabrice MIALON

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Fabrice MIALON